

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si j'ai rejeté le projet de l'opposition qui aurait eu pour effet d'augmenter notre déficit de 2 milliards cette année, c'est précisément parce que je sais quel fardeau représente pour les contribuables le déficit que nous devons accumuler pour stimuler l'économie.

M. Gillies: Encore un mensonge.

M. Stevens: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A la suite de cette réponse, le ministre peut-il nous dire pourquoi le Canada consacre maintenant 14 p. 100 de toutes ses dépenses budgétaires au paiement des dettes de l'année dernière et des années précédentes, alors que les États-Unis n'y consacrent que 9 p. 100 de leur budget? Peut-il nous expliquer pourquoi il nous faut 14 p. 100, alors que les États-Unis n'en prennent que 9 p. 100, et pourquoi notre économie se porte aussi mal, si l'on songe aux désavantages qui en découlent pour les Canadiens sur le plan de la concurrence?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je viens de dire tantôt que je suis très au courant du fait que nous avons à l'égard de notre dette des obligations de «repaïement» très élevées, mais qui ne sont pas, par ailleurs, incompatibles avec la moyenne de l'endettement des pays du monde occidental. Je faisais il y a quelques semaines la revue de cette situation, et dans tous les pays du monde occidental, le niveau de la dette per capita au Canada, en relation avec le produit national brut, est à peu près la moyenne de celle des pays développés, et c'est une moyenne qui est acceptable à ce moment-ci, vu le niveau de stimulation que nous voulons donner à l'économie canadienne.

[Traduction]

M. Stevens: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si le ministre comparait les dernières augmentations de notre dette globale, il se rendrait compte que les chiffres qu'il vient de donner à la Chambre n'ont aucun sens. Le ministre a prétendu que la dette était due aux stimulants qu'il injecte dans l'économie, mais il a omis de mentionner les emprunts massifs effectués par le gouvernement pour consolider le dollar canadien.

● (1417)

Nous dirait-il si le gouvernement tente de maintenir le dollar à 89c., étant donné qu'il est tombé à 88.70c. hier, l'obligeant à dépenser encore 90 millions de dollars pour essayer de le stabiliser, ce qui ajoute au fardeau des dettes qui écrasent les Canadiens?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai expliqué à la Chambre et au comité que nous empruntons pour compléter les réserves. Cela n'ajoute rien au déficit. Quand nous empruntons à l'étranger, c'est pour compléter les emprunts que nous faisons au Canada. Cela n'ajoute rien au fardeau des contribuables, comme le député tente de le laisser croire actuellement.

M. Stevens: Vous devez cet argent.

M. Chrétien: J'ai essayé à maintes et maintes reprises d'expliquer cela aux députés, et je n'arrive pas à leur faire comprendre cette situation très simple.

Questions orales

LA BAISSÉ DES REVENUS BUDGÉTAIRES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. J'aimerais lui signaler que les revenus budgétaires ont diminué de 8.2 p. 100 entre avril 1977 et avril 1978. Quand le ministre dit que les revenus pour 1979 seront supérieurs de 10.1 p. 100 à ceux de 1978, nous constatons encore une fois que les prévisions du ministre sont mauvaises, nous voyons que la tendance est à la baisse.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre ce qui se passe au sujet des revenus, compte tenu du fait qu'il prévoit pour 1979 une augmentation de 10.1 p. 100 par rapport aux revenus de 1978?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je n'ai pas tout à fait compris la question parce que l'honorable député regardait de l'autre côté de la Chambre. Je ne savais pas que c'était à moi qu'il s'adressait. Je dois lui dire que je n'ai pas à changer les prévisions que nous avons faites cette année. Nous avons présenté un budget il y a deux mois, et je n'ai encore pris la décision de changer aucune des prévisions que nous avons faites, y inclus celles des revenus du gouvernement.

[Traduction]

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, comme le ministre est non seulement incompétent parfois mais qu'il s'assoupit pendant la période des questions, je vais répéter la question.

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: Apparemment, les recettes budgétaires...

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Ne connaissez-vous pas le Règlement, Jean?

M. l'Orateur: A l'ordre.

Des voix: Asseyez-vous!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Les députés doivent comprendre qu'un ministre ne peut répondre qu'une fois à une question, de même qu'un député ne peut poser qu'une fois sa question. Si le député a une question supplémentaire, qu'il la pose tout de suite sans répéter sa question initiale.

M. Alexander: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je vais faire comme si le ministre des Finances n'existait pas et la poser au président du Conseil du Trésor. Étant donné que les recettes budgétaires ont diminué de 8.2 p. 100 entre avril 1977 et 1978 et que, selon le ministre des Finances, les recettes budgétaires pour 1979 seront de 10.1 p. 100 supérieures à celles de 1978, le ministre se rend sans doute compte que cet état de choses influera sur ses prévisions budgétaires pour 1979.

Comme les revenus de l'État sont à la baisse, le ministre pourrait-il nous donner une idée de ce que seront ses prévisions budgétaires pour 1979? Seront-elles de 0, de 5 p. 100, ou, si l'on songe que les recettes sont inférieures aux dépenses, qu'en pense le ministre?